

Pas assez de gardiens ou trop de détenus ?

1. La grève des gardiens

Début juillet, la prison de Forest était en grève. Une fois n'est pas coutume, c'est le manque d'encadrement qui était dénoncé. Il aura fallu 19 jours de grève pour qu'une « solution » soit trouvée. Mais cette grève est à replacer dans un cadre plus large. Quel peut encore être le sens des prisons en ce début de 21^{ème} siècle ? Doit-on se plaindre du trop peu de gardiens ou du trop grand nombre de détenus ? Loïc Wacquant, dans « Les prisons de la misère »⁽¹⁾, nous rappelait déjà que l'effacement de l'Etat économique et social conduit au renforcement de l'état pénal.

Après 19 jours de grève, la prison de Forest redémarrait ce 16 juillet 2005. Les gardiens de la prison ont décidé de reprendre le travail suite aux propositions négociées avec la ministre de la justice, Madame Onkelinx. Les gardiens revendiquaient l'engagement de 21 personnes supplémentaires ; 13 agents seront finalement engagés. Le transfert problématique des détenus vers les centres hospitaliers (évasion, voies de fait sur les gardiens) sera confié de manière temporaire à la police de la zone de Forest. Les agents ont aussi obtenu la promesse de la réparation, d'ici la fin de l'année, du système d'interphones. Quelques jours plus tard, les médias fêtaient, avec autant de légèreté, le 21 juillet. Fête nationale, grève de gardiens ou famine au Niger, le traitement est identique. On relate les faits, on montre des images, on commente mais jamais on n'explique !

Pour aider à l'explication, il nous a paru essentiel de vous rappeler l'existence d'un petit livre écrit par le sociologue Loïc Wacquant qui, dès 1999, nous mettait en garde contre la montée en puissance de l'Etat pénitence en lieu et place de l'Etat providence. Le conflit de Forest ne peut être réduit à ces conflits qui portent sur la charge de travail. Certes, la charge de travail fut trop élevée et c'est ce qui conduisit à l'action de protestation des salariés de la prison. Mais un problème de charge de travail ne se pose pas de la même manière si l'on parle d'usine de yaourt ou de prison. Dans ce cas-ci, la surcharge de travail est révélatrice de changements sociétaux plus larges.

en bref

Prisons de la misère et criminalisation de la pauvreté : nous sommes au cœur d'un choix de société. En route vers le modèle américain ?

2. A l'intérieur des prisons

Luca Ciccia,
août 2005.

Tout d'abord, quelques euphémismes liés au mot « prison » : toxicomanie (42%), bâtiments anciens, problématique des soins (MST, tuberculose, alcoolisme, hépatite,...), problème de la réinsertion (il est déjà difficile en Belgique de réinsérer - sans contrainte - les chômeurs alors pensez, les prisonniers...) etc.

Plus encore, tous font volontiers l'association entre prison et surpopulation. On compte 9.375 détenus pour 8.133 places en 2005. Plus précisément, 3.550 prévenus, 4.830 condamnés, 856 internés, 139 « divers » et n'oublions pas les 277 sous surveillance électronique. En 1990, on en comptait 6.642, soit une augmentation de plus de 41%. Voilà des chiffres qui devraient nous inquiéter.

Devons-nous nous limiter à constater une hausse de l'incarcération et du même coup craindre pour nos familles et nos biens dans une société de plus en plus violente ? Non bien sûr. Notre société n'est pas plus violente. Les condamnations – sauf pour les tribunaux de police qui ne condamnent qu'à des amendes inférieures à 26 euros – ont diminué globalement.

Outre le problème de charge de travail, l'augmentation de la population carcérale doit nous inquiéter. Parce que les incarcérations sont déjà en soi des méthodes excluantes dont plus personne ne croit à la valeur thérapeutique, mais plus encore parce qu'il faut recadrer les politiques policières et pénitentiaires dans le cadre d'une transformation plus large de l'Etat, transformation elle-même liée aux mutations de l'emploi et au basculement du rapport de forces entre classes et groupes qui luttent pour le contrôle de cet Etat. Le problème de surpopulation est le signe de la nouvelle société « libérale-

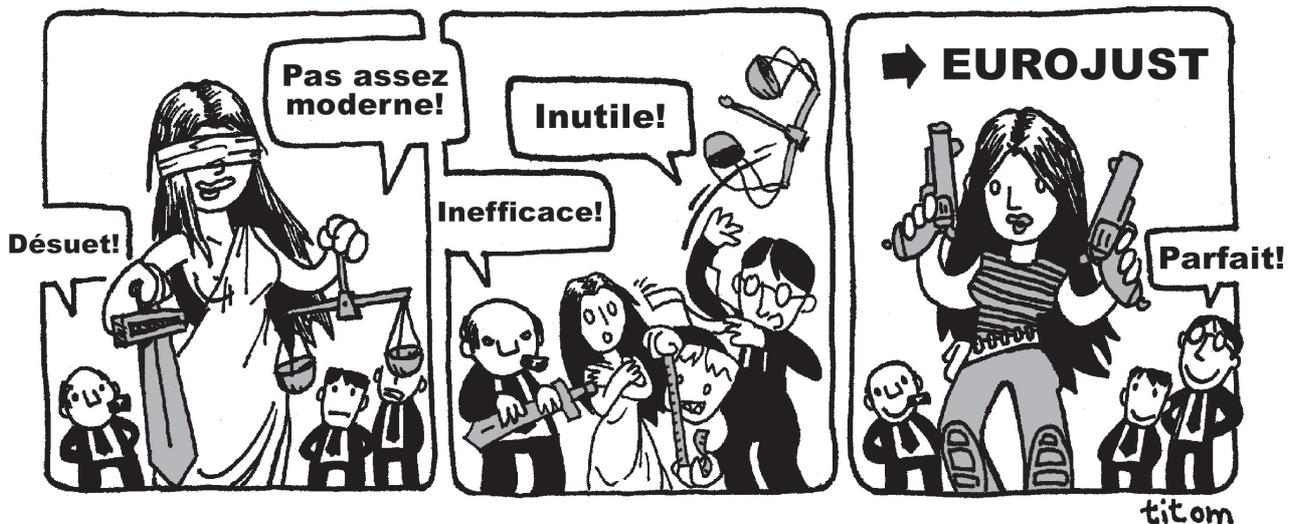
(1) Éditions
Raisons d'Agir,
1999 ; voir
présentation
page suivante.

Justice et prisons

paternaliste ». Comme le disait Wacquant ; libéral en haut envers les entreprises, paternaliste et punitif en bas, envers ceux qui

subissent le chômage, la précarisation de l'emploi et la diminution de la protection sociale. Pensez à la chasse aux chômeurs...

L'Europe nous transforme la justice ...



Loïc Wacquant Les Prisons de la misère Éditions Raisons d'Agir, 1999.

Dénonciation des "violences urbaines", quadrillage intensif des quartiers dits sensibles, répression accrue de la délinquance des jeunes et harcèlement des sans-abri, couvre-feu et "tolérance zéro", gonflement continu de la population carcérale, surveillance punitive des allocataires d'aides : partout en Europe se fait sentir la tentation de s'appuyer sur les institutions policières et pénitentiaires pour juguler les désordres engendrés par le chômage de masse, l'imposition du salariat précaire et le rétrécissement de la protection sociale. Cet ouvrage retrace les voies par lesquelles ce nouveau "sens commun" punitif, élaboré en Amérique par un réseau de think tanks néo-conservateurs, s'est internationalisé, à l'instar de l'idéologie économique néo-libérale dont il est la traduction en matière de "justice". Le basculement de l'Etat-providence à l'Etat-pénitentiaire annonce l'avènement d'un nouveau gouvernement de la misère alliant la main invisible du marché du travail déqualifié et déréglé à la poigne de fer d'un appareil pénal intrusif et omniprésent. Les Etats-Unis ont clairement opté pour la criminalisation de la misère comme complément de la généralisation de l'insécurité salariale et sociale. L'Europe est aujourd'hui confrontée à une alternative historique entre la pénalisation de la pauvreté et la création d'un Etat social continental digne de ce nom.

Loïc Wacquant est professeur de sociologie à l'Université de Californie, Berkeley.